

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7286859401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7286859401>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 mars 2022, à NANTES.

Dénomination : SCI TENAILLEAU SEBASTIEN.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 7 square de la Ceriseraie ZA du Landreau, 49070 BEAUCOUZE.

Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés..

Gérant : Monsieur Sébastien TENAILLEAU, demeurant Les Fromalières, 49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX

La société sera immatriculée au RCS ANGERS.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

